

DEC191690DR20

Décision portant nomination de M. John Pusceddu aux fonctions de responsable de la communication et de la culture scientifique de la délégation Côte d'Azur (DR20)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC190820DAJ du 18/04/19 donnant délégation de signature à Mme Marjorie Nanteuil, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Côte d'Azur (DR20) notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. John Pusceddu, ingénieur de recherche, est nommé, à compter du 1^{er} juin 2019, responsable de la communication et de la culture scientifique de la délégation Côte d'Azur (DR20).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 1^{er} juin 2019

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale par intérim
Marjorie NANTEUIL

